

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le sixième (6<sup>e</sup>) jour d'octobre 2014 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

### **ORDRE DU JOUR**

Consultation publique : Règlement no 1106 modifiant le plan d'urbanisme no 1031 afin d'intégrer le lot 45-9-P du rang 2 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford.

#### **1- Items statutaires**

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal → Session ordinaire du 8 septembre 2014	Décision
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 6 octobre 2014	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

#### **2- Administration**

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Résolution 2014-09-05 - Abrogation	Décision
2.3	Services de proximité – nouvelle résolution	Décision
2.4	Projet d'embellissement de la cour d'école	Décision

#### **3- Aqueduc et égout**

3.1	Projet de règlement no 1108 (eau potable)	Information
-----	---	-------------

#### **4- Sécurité publique**

#### **5- Voirie**

5.1	Projet de règlement no 1107 - Déneigement	Information
5.2	Rang des Granites - Déneigement	Décision
5.3	Espace clos – formation d'un employé municipal	Décision

#### **6- Urbanisme et environnement**

6.1	Projet de règlement no 1106	Décision
-----	-----------------------------	----------

- |            |   |             |
|------------|---|-------------|
| 6.2        | Dossier Érablière Mont Aylmer S.E.N.C.  | Décision    |
| 6.3        | Carrières et sablières – avis de motion | Information |
| <b>7-</b>  | <b>Loisirs et culture</b>               |             |
| 7.1        | La grande cueillette des mots           | Décision    |
| <b>8-</b>  | <b>Affaires diverses</b>                |             |
| <b>9-</b>  | <b>Liste de la correspondance</b>       |             |
| <b>10-</b> | <b>Période de questions</b>             |             |
| <b>11-</b> | <b>Certificat de disponibilité</b>      |             |
| <b>12-</b> | <b>Levée de la session régulière</b>    |             |

### Consultation publique

---

RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 1106 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N<sup>o</sup> 1031 AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE

---

Monsieur le maire André Gamache invite les citoyens à se manifester. Une précision est apportée sur la localisation de ce lot.

#### 1- Items statutaires

##### 1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2014-10-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### 1.2 Adoption du procès-verbal – Session ordinaire du 8 septembre 2014

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 8 septembre 2014 tel que présenté par la directrice générale.

2014-10-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### 1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

#### 1.4 Adoption des comptes à payer

## **MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD**

### **Liste des comptes à payer en date du 6 octobre 2014**

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	207,30 \$
8	DANY ST-ONGE	434,89 \$
9	BILO-FORGE INC.	88,39 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	19 547,63 \$
15	GESCONEL INC.	60,98 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	53 479,94 \$
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	185,12 \$
21	J.N. DENIS INC.	437,41 \$
29	VILLE DE DISRAELI	6 193,15 \$
31	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2 420,33 \$
34	MEGABURO	236,85 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	52,00 \$
100	MINISTRE DES FINANCES	90 462,00 \$
120	COMMISSION ADMIN.RÉGIMES RETRAITE ET ASSCES	848,16 \$
258	JOCELYN ROY ÉLECTRIQUE 2010 INC.	342,46 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	51,97 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	3 568,49 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	452,91 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	943,24 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	914,05 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 426,62 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	215,03 \$
763	M. LABRECQUE INC.	3 930,01 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	2 392,64 \$
889	PROPANE GRG INC.	708,69 \$
1066	ALSCO CORP.	213,72 \$
1081	SOC. DÉV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	7 303,56 \$
1120	ANDRÉ GAMACHE	68,47 \$
1142	PUBLIFORME INC.	98,77 \$
1178	SNC-LAVALIN	1 154,50 \$
1185	C.F. GARON INC.	1 257,13 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	34,47 \$
1222	SERGE GÉLINAS INFORMATIQUE GPL	665,51 \$
1258	VALLÉE EXTERMINATION ENR.	597,87 \$
1295	WURTH CANADA LTÉE	362,56 \$
1297	AON HEWITT	2 086,10 \$
1300	GRANILAKE AGRÉGATS	733,41 \$
1301	LOCATION HEWITT INC.	5 834,98 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>215 011,31 \$</b>

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que  
présentés par la directrice générale.

2014-10-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.5 Dépôt de la situation financière en date du 6 octobre 2014

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la  
situation financière en date du 6 octobre 2014.

## 1.6 Rapports des présidents des comités

### **Aqueduc & Égouts**

**Daniel Poirier**

- L'installation des compteurs d'eau se poursuit.
- Vannes : Le remplacement des vannes débute demain et s'étendra sur une période d'environ deux (2) semaines. L'asphaltage s'effectuera à la fin octobre; ainsi, les délais seront respectés.
- Une correspondance a été acheminée aux deux (2) élus responsables du dossier *Aqueduc & Égouts* : messieurs Gaétan et Gilles Côté demandent une rencontre. Ceux-ci désirent recevoir une compensation concernant une servitude d'épandage. Un suivi sera effectué dans les prochaines semaines.

Le conseiller monsieur Richard Picard informe les citoyens du village que nous subissons présentement une période d'étiage. Il demande de porter une attention particulière à leur consommation d'eau.

### **Relations de travail**

**André Gamache**

Dans l'ensemble, tout va bien. Cependant, suite à un arrêt de travail de madame Sofie Maheux pour une période indéterminée, la direction procédera à un remplacement partiel pour cette période.

### **Développement économique (OrganisAction)**

**Julie Marcotte**

- Madame Julie Marcotte et monsieur André Gamache ont participé à une réunion d'OrganisAction, qui a eu lieu le 30 septembre 2014.
- L'assemblée générale annuelle est prévue le 21 octobre 2014.

Monsieur André Gamache souhaite que les rumeurs concernant l'achat du magasin général se concrétisent : un élément positif de plus dans la municipalité.

### **Voirie, Équipements & Transports**

**J.-Denis Picard**

- La location d'une pelle mécanique pendant un mois a permis à nos employés d'acquérir de l'expérience.
- Dans le rang Elgin : une transition et creusage de fossés.
- Dans le rang des Érables : un ponceau a été changé.
- Des employés municipaux participeront à une formation sur la gestion des fossés.

Monsieur André Gamache ajoute qu'une attention particulière sera apportée dans les prochaines années concernant l'entretien des fossés, ceux-ci ayant été négligés faute de temps.

### **Information & Communications**

**Sylvie Veilleux**

- À la demande des citoyens afin d'en faciliter la lecture, les caractères ont été grossis dans le Stratford-Info. La date de tombée de la prochaine parution est le 21 novembre 2014.
- La chronique des gens d'affaires et l'amélioration du site Internet se poursuivent.
- Participation à la rencontre du Cantonnier du 17 septembre à titre de représentante de la municipalité.

À la prochaine séance du conseil, il sera présenté le rapport financier comparatif 2013-2014, informant la population sur la projection des revenus et dépenses au 31 décembre 2014.

Considérant que la municipalité a reçu des demandes de projet de développement domiciliaire, les élus ont débuté l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble avec la participation de messieurs Patrice Gagné et Rémi Morin de la MRC du Granit. Cet exercice vise à encadrer les actions futures qui pourraient affecter l'environnement et la qualité de vie de nos citoyens.

Le sujet du Domaine Aylmer n'a pas été abordé.

Sur le chemin Solbec, à la virée municipale, des bacs de récupération et matières résiduelles seront mis à la disposition des propriétaires de ce secteur.

Monsieur André Gamache ajoute qu'il a participé à une rencontre de l'Association des riverains du lac Aylmer (ARLA). Cet organisme désire sensibiliser toutes les municipalités riveraines afin d'harmoniser les actions environnementales. L'Association touristique du lac Aylmer sera invitée à participer à certaines rencontres.

À la séance précédente, il était mentionné que la municipalité avait fait une demande « Initiative d'investissement local ». Le montant que nous devons recevoir était de 43 000 \$ sur un projet de 118 300 \$.

Nous avons reçu cette semaine une réponse tout autre, nous attribuant un montant d'environ 12 500 \$; il nous faudrait donc affecter plus de 100 000 \$ pour combler la différence.

Le conseil se retire de cette démarche, étant beaucoup trop onéreuse; les travaux devant être terminés à la fin de septembre 2015.

Cependant, les responsables du dossier au ministère seront contactés et devront fournir une explication sur ce revirement constituant un écart considérable.

La conseillère madame Sylvie Veilleux termine le point en mentionnant qu'on pourrait demander une rencontre à notre député au fédéral.

- Début des cours de Zumba à salle de l'église.
- Le badminton revient le lundi et le mercredi.
- Discussion sur la possibilité d'une activité à Noël.

**Bibliothèque :**

- Un tableau lumineux indiquant l'horaire de la bibliothèque a été installé.
- On recherche une ressource en littérature pour une activité à l'automne.

## **Conseil de l'environnement et de la culture :**

Monsieur Richard Picard ajoute qu'au sentier du Marais Maskinongé, les trottoirs ont été réparés.

## **Sécurité publique**

**André Gamache**

Monsieur André Gamache a été invité à assister aux rencontres du comité de la sécurité publique de la MRC du Granit. Ces rencontres auront lieu dans les bureaux de la Sûreté du Québec. La sécurité nautique doit être au cœur des préoccupations de l'ARLA ainsi que de l'ATLA. Tous les intervenants doivent travailler ensemble afin de régler les problèmes de vitesse et de bruit sur nos plans d'eau.

## **Internet Haute Vitesse**

**Sylvie Veilleux**

- Une rencontre est prévue dans la semaine du 13 octobre 2014.
- Élaboration d'une offre promotionnelle.

## **2- Administration**

### **2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2014-10-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **2.2 Résolution 2014-09-05 - Abrogation**

Considérant que la résolution 2014-09-05 concernant le maintien des services de proximité comporte certaines erreurs dans les faits ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford abroge celle-ci.

Qu'une nouvelle résolution soit adoptée, le sujet étant traité au point suivant.

2014-10-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Madame Sylvie Veilleux précise que la résolution a été modifiée par :

- le retrait des noms de certaines citoyennes;

- le retrait de la mention d'une diminution d'heures hebdomadaires par Postes Canada : ce qui est faux.

### 2.3 Services de proximité – nouvelle résolution

L'interpellation du conseil municipal par des citoyennes sur les services de proximité a mené à la mise sur pied d'un groupe de travail impliquant madame Sylvie Veilleux et monsieur Daniel Poirier du conseil municipal, et des membres du comité de développement OrganisACTION ainsi que Mme Annie Charron, agente de développement rural à la MRC du Granit. Ce groupe de travail a initié une rencontre en présence des responsables des organismes communautaires de la Municipalité du Canton de Stratford le mardi 22 juillet 2014 à 19 h, au bureau municipal de Stratford.

En suivi de cette rencontre, il a été convenu que le conseil municipal adopterait une résolution de soutien au maintien des services de proximité offerts par la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs et par Postes Canada au point de service de Stratford.

#### **Maintien et amélioration des services de proximité du bureau de poste et du point de service de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs**

ATTENDU QUE la maîtresse de poste de Stratford, Mme Solange Quirion, prendra sa retraite en novembre 2014;

ATTENDU QUE Postes Canada, a annoncé en janvier 2014, son intention de réduire les heures de services d'entre 40 et 50 bureaux ruraux à chaque mois pour l'année 2014;

(Source : L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints. Communiqué 10 avril 2014)

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs a déjà réduit, dans le passé, les heures de service et les services offerts à sa succursale de Stratford;

ATTENDU QUE Desjardins se départit, de plus en plus, de ses édifices partout au Québec notamment en raison des coûts onéreux du maintien de ceux-ci compte tenu du niveau de services offerts et du volume de transactions;

ATTENDU QUE la municipalité utilise régulièrement les services de la poste pour rejoindre les citoyennes et citoyens de Stratford, entre autres, pour les informer des décisions politiques et administratives qui les concernent tout en les invitant à profiter des services municipaux et à participer à la vie communautaire;

ATTENDU QUE la municipalité fréquente régulièrement le point de service de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs pour y effectuer de nombreuses transactions;  
ATTENDU QUE les services de proximité actuellement offerts sont de grande qualité et fournis par des employés compétents;

ATTENDU QUE dans le Plan de développement 2012-2017 de la Municipalité du Canton de Stratford,

- Il apparaît comme forces identifiées la présence de services importants pour la communauté : école, centre communautaire, église, **bureau de poste**, parc, bibliothèque, **caisse populaire**, épicerie, boucherie, garage.
- Il est visé, parmi les priorités du plan d'action de mise en œuvre sur lesquelles le Comité OrganisAction travaille en collaboration avec la municipalité, d'assurer le maintien et/ou la consolidation des services et institutions existantes et de favoriser le développement d'une nouvelle offre;

ATTENDU QUE les citoyennes et citoyens de Stratford ont déployé beaucoup d'efforts, depuis quelques années, pour répondre aux enjeux particuliers et au défi du

développement d'une petite communauté rurale et que les résultats positifs de tout ce travail risquent d'être mis en péril si les services de la poste et de la Caisse Desjardins sont réduits ou pire encore;

ATTENDU QUE l'école primaire travaille d'arrache-pied à développer un projet éducatif intéressant et original afin d'attirer de nouvelles familles dans la communauté et d'assurer ainsi sa pérennité;

ATTENDU QUE la municipalité développe actuellement une politique familiale pour maintenir les familles dans la communauté et en attirer de nouvelles;

ATTENDU QUE l'impact d'éventuelles réductions de services pourrait représenter un frein majeur au développement de notre communauté tant au niveau social qu'économique.

CONSIDÉRANT que Le Plan d'action, en cinq points, de Postes Canada énonce que : « Tous les changements se conformeront aux exigences du Protocole du service postal canadien et respecteront le moratoire sur la fermeture de bureaux de poste dans les régions rurales ».

CONSIDÉRANT l'appui unanime et sans équivoque de tous les organismes communautaires de Stratford au maintien des services de proximité (ci-joint toutes les lettres d'appui)

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que le Conseil municipal de Stratford :

1. Fasse connaître aux autorités compétentes de Postes Canada et de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs l'opposition du Conseil municipal de Stratford à toute diminution de services qui mettrait en péril le développement économique et social de la communauté de Stratford;
2. Entreprenne des discussions avec les autorités compétentes de ces entreprises afin de connaître leurs intentions, à court et moyen termes, et tenter de les infléchir si celles-ci devaient impliquer une diminution de services incompatibles avec le développement économique et social de la communauté de Stratford;
3. Maintienne le comité actuel mixte pour assurer une veille proactive et rechercher des solutions pour le maintien des services de poste et de Caisse Desjardins voir même leur amélioration;
4. Soutienne financièrement ou par d'autres moyens toute initiative qu'elle jugera pertinente à l'atteinte des objectifs connus et poursuivis.

2014-10-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur Daniel Poirier avise les citoyens que cette nouvelle résolution sera transmise aux groupes communautaires qui ont appuyé la démarche ainsi qu'aux autorités de la Caisse populaire et de Postes Canada.

Monsieur André Gamache a été informé que l'analyse du dossier de la poste est terminée et qu'il est à prévoir une diminution d'heures au centre de services de Stratford. Les discussions se poursuivent entre le syndicat et les autorités de Postes Canada : le conseil ne peut se manifester dans cette démarche.

Le conseil maintient sa position : il y aura un nouvel emplacement pour un bureau de postes à Stratford.

Madame Sylvie Veilleux termine ce point en informant les citoyens que le bâtiment de la caisse populaire est officiellement à vendre.



## 2.4 Projet d'embellissement de la cour de l'école Dominique-Savio

Attendu le projet de l'École Dominique-Savio, phase 2, d'embellir la cour d'école à compter de mai 2015, lequel projet inclut le Parc municipal Bois-Joli situé immédiatement derrière la cour d'école;

Attendu la nécessité de procéder à des améliorations au Parc municipal Bois-Joli pour le rendre sécuritaire et attrayant pour les enfants qui fréquentent l'école et les inciter à bouger et à améliorer leur santé;

Attendu la possibilité pour l'École Dominique-Savio de déposer, d'ici le 10 octobre 2014, une demande de financement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la Mesure 50530, qui permettrait d'obtenir une contribution du MELS représentant le 1/3 du coût total du projet, pour un maximum de 25 000 \$;

Attendu l'appui de la Municipalité du Canton de Stratford à la phase 1 du projet de l'École Dominique-Savio, soit le Parc 0-5 ans, et la contribution de 5000 \$ de la municipalité en main d'œuvre, équipement et matériel;

Attendu l'importance de développer des partenariats municipalités-écoles-commissions scolaires pour une meilleure utilisation des installations et des fonds publics;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

- D'appuyer la phase 2 du projet d'embellissement de la cour d'école;
- D'investir 9 000 \$ dans ce projet, soit 5000 \$ en main d'œuvre et machinerie, et 4000 \$ en argent pour effectuer des travaux dans le Parc Bois-Joli.

2014-10-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Madame Sylvie Veilleux précise :

- la surface d'amortissement sera remplacée;
- les jeux seront repeints;
- les poutres de contour seront remplacées.

Les sources de revenus, totalisant environ 56 000 \$ incluant la part du MELS, sont :

- C.S.A. (17 830 \$);
- Caisse Desjardins du Carrefour des lacs (5000 \$);
- Résiduelles de la Phase I;
- Député (500 \$);
- Entreprises locales (3675 \$);
- Et différentes collectes de fonds, ex. : Club des 100 \$.

Les travaux vont débuter en mai 2015 jusqu'en septembre 2015.

## **3- Aqueduc et égout**

### 3.1 Projet de règlement no 1108 (eau potable)

Je, soussigné, Daniel Poirier, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement no 1108 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de cette ressource.

Le MAMOT recommande à toutes les municipalités d'adopter un règlement sur l'utilisation de l'eau potable. Ce dernier déterminera par exemple :

- la pression – débit d'eau;
- les modalités d'arrosage;
- l'utilisation des infrastructures;
- etc.

Les conseillers Daniel Poirier et Richard Picard travailleront à l'élaboration de ce règlement qui sera présenté aux membres du conseil.

De plus, au moment de l'analyse des dépenses 2014, certains éléments seront ressortis et présentés à la population.

#### **4- Sécurité publique**

Ce sujet n'a pas été abordé.

#### **5- Voirie**

##### **5.1 Projet de règlement no 1107 - Déneigement**

Je, soussigné, J.-Denis Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement no 1107 déterminant les chemins qui seront déneigés par la Municipalité du Canton de Stratford du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

##### **5.2 Rang des Granites - Déneigement**

Considérant que la municipalité est intéressée à faire l'entretien d'hiver du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu'elle souhaite effectuer l'entretien d'hiver sur une distance de 800 mètres au coût de 1700 \$.

2014-10-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### **5.3 Espace clos – formation d'un employé municipal**

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

D'autoriser monsieur Christian Vachon à participer à une formation en espace clos au coût d'environ 600 \$ incluant les déplacements et repas. Cette formation est de deux (2) jours.

2014-10-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **6- Urbanisme et environnement**

### **6.1 Projet de règlement no 1106**

#### **PROJET**

---

#### **RÈGLEMENT N° 1106 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 1031 AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE**

---

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford a adopté le plan d'urbanisme no 1031 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure le lot 45-9-P du rang 2 sud-ouest du cadastre du canton de Stratford à la zone industrielle;

ATTENDU QUE la zone industrielle visée est contiguë au lot visé;

ATTENDU QUE nous retrouvons un usage industriel sur ce lot;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification du Plan d'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 4 août 2014;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

#### **ARTICLE 1**

Le plan d'urbanisme no 1031 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

La carte Plan d'urbanisme milieu urbain STR-PU-2 est modifiée afin d'inclure le lot 45-9-P du rang 2 sud-ouest du cadastre du Canton de Stratford à la zone industrielle contiguë.

#### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

---

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son plan d'urbanisme no 1031;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur des tels règlements ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford adopte le règlement suivant :

#### **RÈGLEMENT N° 1106 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 1031 AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE**

dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Que conformément aux articles de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur.

## 6.2 Dossier Érablière Mont Aylmer S.E.N.C.

Considérant qu'une entente est survenue le 3 septembre 2014;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu ;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'acquiescement partiel à jugement signé par Érablière du Mont Aylmer S.E.N.C. en date du 3 septembre 2014 dans le dossier numéro 480-17-000018-125.

2014-10-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 6.3 Carrières et sablières – avis de motion

Je, soussigné, Simon Baillargeon, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement no 1109 visant à autoriser distinctement chacune des nouvelles demandes d'exploitation des carrières et sablières ainsi que l'expansion de celles déjà existantes.

## 7- Loisirs et culture

### 7.1 La grande cueillette des mots

ATTENDU QUE la Grande Cueillette des Mots du Granit est un projet artistique et citoyen porté par la Corporation de développement communautaire du Granit (CDC), en collaboration avec le Théâtre des Petites Lanternes (TPL). Le TPL étant l'organisme artistique accompagnateur;

ATTENDU QUE le comité de pilotage qui accompagne le porteur du projet est composé du Centre de santé et de services sociaux du Granit, de la MRC du Granit, de la Ville de Lac-Mégantic, d'Intro-Travail et Carrefour jeunesse emploi du Granit et de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

ATTENDU QUE le projet de création de la Grande Cueillette des Mots dans la MRC du Granit s'inscrit en marge du sinistre survenu à Lac-Mégantic le 6 juillet 2013;

ATTENDU QUE les objectifs du projet sont, entre autres, de recréer une unité, une cohésion sociale, en intégrant toutes les municipalités dans ce processus de « dialogue » et d'offrir à toute la population de la MRC du Granit, sans distinction d'âge, de conditions sociales, de lieux de résidence, la possibilité de s'exprimer librement sur un évènement marquant en participant à un processus de création artistique visant l'avenir de la communauté;

ATTENDU QUE ce processus est complémentaire au soutien individuel et collectif offert par les équipes d'intervention du CSSSG et les organismes communautaires, ainsi qu'aux démarches de consultation citoyenne entreprises par la Ville de Lac-Mégantic;

ATTENDU QUE le TPL en collaboration avec la MRC du Granit sollicitera, accompagnera et impliquera les artistes et artisans de la MRC du Granit afin de préparer des éléments autour du spectacle pour créer un évènement signifiant et porteur d'avenir pour la région;

ATTENDU QUE des ateliers d'écriture et de scénographie se dérouleront sur le territoire des municipalités de la MRC du Granit au cours de l'automne 2014 et l'hiver 2015;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

D'APPUYER les démarches de la Corporation de développement communautaire du Granit (CDC) et du comité de pilotage afin de réaliser le projet de la Grande Cueillette des Mots dans la MRC du Granit.

2014-10-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Madame Sylvie Veilleux ajoute que les gens seront invités à une session d'écriture ayant comme sujet la tragédie de Lac-Mégantic. Le Théâtre des petites lanternes sera l'organisme accompagnateur. Le but de l'activité est de recréer une cohésion sociale.

La pièce de théâtre sera présentée à l'automne 2015. Les enfants du primaire y participeront : remise de dessins et construction de lanternes.

## **8- Affaires diverses**

Ce sujet n'a pas été abordé.

## **9- Liste de la correspondance**

### Correspondances diverses

1. Lettre de monsieur Yves Plante (étude comparative sur la taxation)
2. Lettre de monsieur Guy Demers (déneigement au rang des Érables) :

Monsieur André Gamache admet que cette partie de chemin satisfait certains critères de façon positive. Cependant, au printemps, le chemin est endommagé par la circulation des véhicules lourds. C'est pour cette raison que le conseil maintient sa position de laisser au privé le service du déneigement.

3. Lettre de madame Chantal Danis (dépôt de bacs) :

Des bacs verts et bleus seront ajoutés prochainement, étant en quantité insuffisante.

### Support financier

1. Club de patinage artistique de Disraeli :

Aucun support financier.

2. Société d'histoire de Stratford

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

De verser un montant de 100 \$ en support à la Société d'histoire de Stratford lors de l'activité « Les mariages d'autrefois ».

2014-10-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Centraide Estrie : campagne de souscription 2014 :

Laissé à la discrétion de chacun.

4. Lac EN FÊTE – Traversée internationale :

Aucun support financier.

Invitation

Association forestière du Sud du Québec : 69<sup>e</sup> congrès.

Offres de services

1. Air Photo inc. : photo aérienne

2. Monty Coulombe S.E.N.C. :

La Municipalité est bien desservie. Elle projette donc de continuer avec eux.

3. Firme Roche

4. TherrienCouture – conseillers juridiques

**10- Période de questions**

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

**11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce sixième jour d'octobre 2014.

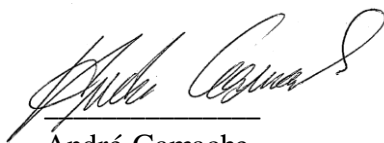
**12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par monsieur André Gamache,  
Et résolu;

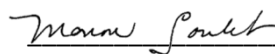
Que l'assemblée soit levée à 20 h 50.

2014-10-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache  
Maire



Manon Goulet  
Directrice générale/secrétaire-trésorière